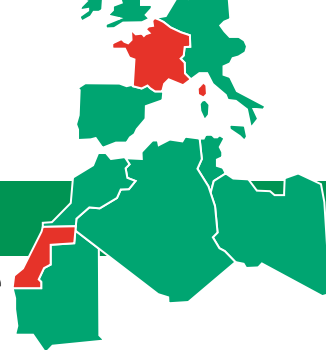


Sahara Info

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Juin / Septembre 2023 - Numéro 192



Un peuple debout, une solidarité en action !

Ce Sahara Info que vous pourrez lire cet été 2023 a une tonalité particulière puisqu'il consacre la commémoration des 50 ans du Front Polisario. C'est le nouveau Représentant en France, Mohamed Ali Zerouali, qui dira l'importance de cet anniversaire. Mais c'est en 1976 après la Marche Verte et l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, que le soutien politique et humanitaire au Front Polisario et au peuple sahraoui s'est organisé en France. En effet le Sahara espagnol était encore largement ignoré, c'est la guerre et l'engagement français aux côtés du Maroc qui mit en lumière ce territoire encore colonisé et de nouveau occupé. Beaucoup d'entre vous sont les fidèles lecteurs du journal Sahara Info, seul journal d'information traitant spécifiquement de ce conflit. Pourra-t-il résister à la force de l'information numérique ? Vos abonnements nous le permettent encore !

Ce numéro 192 sera multiple. Politique et humanitaire donnant à voir

nos récentes initiatives. En conclusion de cet éditorial, il faut se référer au Sahara Info 190 qui, à partir du Marocgate au Parlement européen, reprenait les multiples pressions que pouvaient subir toutes celles et tous ceux défendant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Les pressions marocaines s'exercent maintenant au plus haut sommet de l'État français et auprès des élus locaux. Des voix comme celle de l'écrivain Tahar Ben Jelloun, très connu à Paris, sont utilisées pour réclamer des autorités françaises davantage d'engagement en faveur de la souveraineté marocaine au Sahara occidental.

En juin une équipe d'élus républicains dirigée par Eric Ciotti a été reçue officiellement au Maroc et s'est empressée de reconnaître cette souveraineté. Leurs déclarations largement reprises par les médias marocains n'ont eu aucun écho en France. Les journalistes deviennent prudents.

De leur côté, le mouvement des jeu-

nesses communistes (MJCF) s'est ému, ce 16 juin 2023, des pressions exercées par le Maroc sur le gouvernement français sur la question du Sahara occidental, et ont demandé aux autorités françaises de ne plus être l'otage consenti du Maroc en prenant clairement position.

La récente reconnaissance par Israël de la « marocanité » du Sahara qui fait suite à l'établissement de leurs relations diplomatiques est très pré-occupante mais rapproche davantage la lutte des Palestiniens et des Sahraouis.

La question du renouvellement de l'accord de pêche UE/Maroc et la prochaine décision de la Cour de Justice européenne vont également installer le sujet dans l'actualité internationale. À nous de veiller à ce que nos médias s'en emparent dans le respect de la lutte des Sahraouis et du Front Polisario pour l'application de leur droit à l'autodétermination.

Régine Villemont, août 2023



Depuis 1980 et les premiers accueils d'enfants sahraouis, s'organisent chaque année des missions dans les campements. Celle de février 2023 témoigne avec éclat de notre attachement à soutenir l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui.

Rencontre avec Mohamed Ali Zerouali, Représentant du Front Polisario en France



Merci à Mohamed Ali de nous avoir transmis plusieurs photos qui permettent de découvrir son très ancien engagement, sa carrière de prof de maths dans les campements suivie de ses responsabilités en Europe dans la diplomatie. C'est aussi une manière de retrouver quelques moments clefs qui jalonnent la volonté jamais démentie du Front Polisario de négocier, de trouver de nouveaux appuis.

Monsieur le représentant, bienvenue en France en souhaitant que votre présence active fortement la présence du Polisario en France, quelles sont vos premières perspectives pour l'été alors que les groupes d'enfants vont bientôt arriver ?

Tout d'abord je tiens à exprimer, au nom du Front Polisario et du gouvernement de la RASD, ma profonde gratitude et mes sincères remerciements pour votre générosité et votre accueil chaleureux envers les enfants sahraouis cet été en France. Votre soutien indéfectible et votre engagement envers la cause sahraouie sont d'une valeur inestimable.

Avec l'arrivée des groupes d'enfants sahraouis, notre priorité est de partici-

per à toutes les activités publiques qui seront organisées dans les différentes communes qui accueillent les enfants sahraouis cet été. Il est de notre devoir d'exprimer nos vifs remerciements aux femmes et hommes qui ne ménagent aucun effort et veillent au bien-être de ces enfants et à leur épanouissement pendant leur séjour en France. Nous allons travailler en étroite collaboration avec vous pour offrir aux enfants sahraouis des opportunités d'éducation, de loisirs et de rencontres interculturelles enrichissantes.

Ensuite, nous continuerons nos efforts de sensibilisation et de mobilisation pour faire connaître la cause sahraouie auprès du public français. Nous organiserons des événements, des conférences et des rencontres avec des personnalités politiques, des organisations de la société civile et des médias afin de partager notre vision de la lutte du peuple sahraoui. Nous souhaitons promouvoir un soutien plus large à notre lutte de libération et encourager la solidarité.

Enfin, nous renforcerons nos liens avec la diaspora sahraouie en France. Nous travaillerons à mobiliser et à engager activement la communauté sahraouie, en favorisant des rencontres communautaires, des événements culturels et des initiatives de renforcement de la solidarité. Nous souhaitons créer un espace d'échange, de soutien mutuel et de renforcement de notre combat au sein de la diaspora.

Ces perspectives reflètent notre engagement à promouvoir la justice, la légalité internationale et le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui, tout en renforçant notre présence en France.

50 ans de lutte, merci de faire un point politique tant au niveau de l'ONU que de l'Europe.

Le 20 mai 2023, le peuple sahraoui a célébré le 50^e anniversaire du déclenchement de sa lutte de libération avec une fierté et une détermination renouvelées. Un demi-siècle de résistance pour dire qu'il est toujours debout et résolu à poursuivre sa lutte légitime jusqu'au parachèvement de la libération totale du territoire national de la RASD. Au cours de ces cinquante années de lutte, nous avons affronté de nombreux défis et obstacles sur notre chemin. Mais grâce à la forte volonté de notre peuple et au soutien indéfectible de nos amis et alliés du monde entier, nous avons trouvé la force de persévérer.

Sur le plan intérieur, le Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui, a accompli plusieurs réalisations significatives. Tout d'abord, il a réussi à établir des institutions politiques et administratives dans les territoires sahraouis libérés et les campements des réfugiés. La RASD a son propre gouvernement, des institutions législatives et exécutives, et elle fonctionne comme une entité politique indépendante, malgré le fait que la souveraineté territoriale ne soit pas encore achevée. En outre, le Front Polisario a travaillé sur le développement social et économique des territoires sahraouis. Des projets ont été lancés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure et de l'agriculture pour améliorer nos conditions de vie et renforcer notre autonomie économique.

Sur le plan extérieur, le Front Polisario a obtenu une reconnaissance internationale significative. Plusieurs pays, notamment de nombreux pays africains et d'autres régions du monde, ont reconnu la RASD comme un État souverain. >>>



Congrès de la confédération des Syndicats africains à Luanda (Angola) 1977.



Sommet de l'OUA à Lomé (Togo) en 1979.



Enseignant à l'école du 12 octobre 1982.



Négociations à Genève, 2018.

Avec la délégation des négociations à Genève en 2018.

» La RASD est également membre à part entière de l'Union africaine et a des représentations diplomatiques dans plusieurs pays.

Cependant, il est important de noter que malgré l'adoption par l'ONU et de son Conseil de Sécurité de plusieurs résolutions consacrant le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, le processus de décolonisation du Sahara occidental ne s'est toujours pas concrétisé en raison du rejet par le Maroc de tous les efforts internationaux visant à parvenir à un règlement pacifique et durable au conflit. C'est la raison principale pour laquelle le Front Polisario a choisi d'aller vers la reprise de la lutte armée le 13 novembre 2020 qui n'était pas une option mais nous a plutôt été imposé suite à la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de 1991 dans la région d'El-Guerguerat et l'absence de pressions internationales contre la puissance occupante qui jouit d'une impunité flagrante.

Nous appelons une fois de plus la Communauté internationale à mettre fin à la politique des doubles standards et à œuvrer activement pour une résolution pacifique de ce conflit. Le peuple sahraoui aspire à exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux prin-

cipes et aux valeurs universellement acceptés.

Fin septembre 2021, le Tribunal européen a statué que l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE (Union européenne) était invalide car il s'appliquait au Sahara occidental et aux eaux adjacentes, sans le consentement du peuple sahraoui. Le tribunal a souligné que le Sahara occidental était un territoire distinct et séparé du Maroc, et que le consentement du peuple sahraoui était nécessaire pour l'exploitation de ses ressources naturelles.

L'UE a fait appel de cet arrêt afin de continuer le pillage illégal de nos richesses. Il est prévu que la Cour européenne rende sa décision finale avant la fin de l'année en cours, et nous sommes convaincus que la Cour confirmera ses décisions précédentes d'une manière définitive qui ne sera pas sujette à de fausses interprétations.

Sur le plan politique, l'Union européenne continue de réaffirmer que sa position sur la question du Sahara occidental est basée sur le respect du droit international et le soutien à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

En attendant une résolution définitive du conflit, l'UE accorde une assistance humanitaire pour améliorer nos conditions de vie, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable.

Pensez-vous que l'actuelle agressement du Maroc à l'égard de la France peut favoriser un meilleur contact entre vous et les autorités françaises ?

Les relations entre le Maroc et la France sont influencées par divers facteurs politiques et historiques, et elles peuvent avoir un impact sur nos contacts avec les autorités françaises. Toutefois, notre engagement en faveur de la promotion de la cause sahraouie et de la recherche d'une solution politique juste et durable qui garantisse notre droit à l'autodétermination et à l'indépendance reste constant, indépendamment des dynamiques entre ces deux pays.

En tant que Représentant du Front Polisario en France, nous cherchons à établir un dialogue ouvert et constructif avec les autorités françaises, basé sur le respect mutuel et les principes du droit international. Nous travaillons à sensibiliser les décideurs politiques français et à promouvoir une meilleure compréhension de la situation au Sahara occidental.

Nous croyons fermement que le dialogue et l'engagement sont essentiels pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle et encourager les autorités françaises à jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution juste et durable.

Enfin, je vous suis reconnaissant pour cette opportunité de partager nos perspectives et nos objectifs. Nous sommes déterminés à faire avancer la cause sahraouie et à travailler en étroite collaboration avec des partenaires tels que l'Association française des amis de la RASD pour atteindre nos objectifs communs.

Rencontre avec Horst Koehler à Berlin, 2019.



Les accords de pêche entre l'Union européenne et le Maroc : qu'en est-il maintenant ?

Le 28 février 2007 est entré en vigueur un accord de collaboration/partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et le Royaume du Maroc.

Il faisait suite à la mise en place, en 2000, d'un accord euro-méditerranéen d'association UE-Maroc créant une zone de libre-échange entre les deux entités. Dans les deux cas, sans que cela soit dit expressément, le Sahara occidental - son territoire, ses eaux - y était inclus.

En novembre 2012, le Front Polisario a déposé recours contre ces deux accords devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), car le Sahara occidental est un territoire non-autonome à décoloniser, qui n'appartient pas au Maroc. Y appliquer les accords comme si c'était le Maroc ne peut donc que violer le droit international.

Le premier arrêt ferme de la Cour de Justice, et le plus significatif, qui inspirera tous les suivants, **a été rendu le 21 décembre 2016**. Il reconnaît le Front Polisario comme représentant du peuple sahraoui, et rappelle le droit inaliénable de ce peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

Il reconnaît au territoire du Sahara occidental un statut juridique séparé et distinct de celui du Maroc, celui-ci n'y jouissant d'aucune souveraineté. Il en résulte que **le Sahara occidental ne peut être inclus dans le champ d'application de l'accord contesté entre l'UE et le Maroc**. La Cour se réfère en outre à la Convention de Vienne sur le droit des traités qui, dans son article 34, stipule qu'« **un traité ne crée ni obligations ni droits pour un sujet tiers sans son consentement** ». Le peuple sahraoui étant un sujet tiers aux relations UE-Maroc, qui n'a pas donné son consentement, le traité (l'accord) ne peut, encore une fois, être appliqué au territoire du Sahara occidental.

La Cour confirme alors que, désormais, les accords UE-Maroc prétendant s'appliquer au territoire sahraoui ou à ses eaux adjacentes **ne seront valides que s'ils recueillent le consentement du peuple du Sahara occidental**.

Cependant, la Cour rejette le recours du Front Polisario dès lors qu'il n'est pas recevable à contester un accord qui ne

Port de Fécamp, photo extraite du Hors-série n°173 qui en 2018 abordait le sujet de la Cour de justice : « **Quand le droit fait avancer la politique** » le retrouver sur notre site sahara-info.org



concerne juridiquement que le territoire du Maroc, à l'exclusion du Sahara occidental.

En 2018, une question préjudicielle sur les accords de pêche UE/Maroc

La question de la légalité des accords de pêche UE-Maroc est transmise à la Cour de justice de l'UE (CJUE) à travers une question préjudicielle posée par la Haute Cour Britannique, dans le cadre de l'affaire *Western Sahara Campaign UK*.

Pour la Cour, il est clair que l'inclusion du territoire du Sahara occidental et de ses eaux adjacentes dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations UE-Maroc, notamment le principe d'autodétermination et le principe de l'effet relatif des traités (la règle du consentement), **ce qui rendrait invalide cet accord**. Mais dès lors que, **en apparence**, sur le plan strictement juridique, ni l'accord de pêche, ni le protocole qui l'accompagne **ne sont applicables** aux eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental, la Cour juge dans son arrêt du 27 février 2018 que les actes de l'Union relatifs à leur conclusion et à leur mise en œuvre sont **valides**.

On peut toutefois douter de cette inapplicabilité de l'accord au Sahara occidental. Dans les textes des accords figurent des cartes et des coordonnées géographiques qui montrent clairement qu'il s'y applique...

Malgré tout, la Cour insiste sur le fait que les futurs accords UE/Maroc étendus au Sahara occidental (territoire et eaux adjacentes) requerront le consentement du peuple sahraoui pour être valides.

2019 : Nouveaux accords de

libre échange et de pêche

Pour répondre à cette ultime requête de la Cour, la Commission européenne envoie dans le territoire un groupe d'experts pour **recueillir le consentement des « populations concernées »** (elle a substitué cette expression à celle de « peuple du Sahara occidental » employée par la Cour...). Les experts y rencontrent de nombreux membres d'associations marocaines, qui se montrent favorables à la mise en application des accords de pêche, et le Front Polisario, qui lui s'y oppose catégoriquement...

Après avoir obtenu ce soutien prétendument majoritaire, le Parlement européen donne son accord sur le libre échange et la pêche. Les deux accords sont conclus pour une durée indéterminée, toutefois l'accord de pêche nécessite pour son application **un protocole valable pour 4 ans**. C'est ce protocole qui arrive à échéance le **17 juillet 2023**.

Nouveaux recours en annulation de ces accords par le Front Polisario

Le véritable consentement du peuple du Sahara occidental n'ayant pas été donné, le mouvement de libération sahraoui recourt en 2019 contre les 2 décisions du Conseil de l'Union européenne qui approuvent la conclusion de ces nouveaux accords entre l'UE et le Maroc.

Il s'ensuit que, **par deux arrêts rendus le 29 septembre 2021**, le Tribunal de l'Union européenne **annule les décisions du Conseil relatives à l'accord « agricole » entre l'UE et le Maroc** (modifiant les préférences tarifaires accordées aux produits d'origine marocaine en y ajoutant ceux issus du Sahara occidental), **ainsi que celles relatives à leur accord de partena-**

Appréciations du Tribunal de justice

Sur la recevabilité des recours du requérant Front Polisario

Le Conseil de l'Union européenne et les intervenants qui lui sont proches font valoir que le Front Polisario est une entité dépourvue de personnalité juridique, et qu'on ne peut donc pas lui reconnaître la capacité d'ester en justice devant le juge de l'Union.

Au contraire, le Tribunal de Justice de l'UE, examinant la question de l'existence de la personnalité juridique du requérant en droit international public, estime que le rôle et la représentativité du Front Polisario **sont de nature à lui conférer la capacité d'agir devant le juge de l'Union**. À cet égard, il constate que le Front Polisario est reconnu sur le plan international en tant que représentant du peuple du Sahara occidental, ce qui lui donne la capacité d'introduire un recours en justice **pour défendre le droit à l'autodétermination de son peuple**.

Sur le bien fondé de ses recours

Le Tribunal constate que, dans l'arrêt Conseil/ Front Polisario, la Cour a déduit du principe d'autodétermination et du principe de l'effet relatif des traités des obligations claires, précises et inconditionnelles s'imposant à l'égard du Sahara occidental dans le cadre des relations entre l'Union et le Maroc, à savoir :

- d'une part, **le respect de son statut séparé et distinct,**

- d'autre part, **l'obligation de s'assurer du consentement du peuple sahraoui en cas de l'inclusion du Sahara occidental dans les accords conclus par l'Union européenne.**

Or, le Front Polisario a fait valoir que l'exigence relative de consentement du peuple sahraoui, en tant que sujet tiers aux accords litigieux, n'avait pas été respectée.

En effet, les démarches entreprises par les autorités de l'Union avant la conclusion des accords litigieux (les « consultations » des « populations concernées », dont beaucoup étaient des colons marocains) ne peuvent être considérées comme ayant permis de recueillir le consentement du peuple du Sahara occidental car elles sont totalement étrangères à l'expression de sa volonté libre et authentique, conformément à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Enfin, le Tribunal relève que les institutions ne sauraient valablement se fonder sur la lettre du 29 janvier 2002 du conseiller juridique de l'ONU **pour substituer le critère des bénéfices des accords litigieux pour les populations concernées à l'exigence de l'expression du consentement du peuple du Sahara occidental**. Le Tribunal en conclut que le Conseil n'a pas suffisamment pris en compte tous les éléments pertinents relatifs à la situation du Sahara occidental et a considéré, à tort, qu'il disposait d'une marge d'appréciation pour décider s'il y avait lieu de **se conformer à cette exigence de l'expression du consentement du peuple sahraoui**.

riat dans le domaine de la pêche.

La capacité du Front Polisario à ester en justice au nom du peuple sahraoui, pour défendre son droit à l'autodétermination et à l'indépendance devant les juridictions de l'Union européenne, est explicitement reconnue.

Des délais...

Toutefois, le Tribunal de justice de l'UE juge que les décisions sont annulées mais que leurs effets sont maintenus, pour laisser le temps au Conseil de l'UE et à la Commission de faire un pourvoi. Car leur annulation avec effet immédiat serait susceptible d'avoir des conséquences graves sur l'action extérieure de l'Union et de remettre en cause la sécurité juridique des engagements internationaux auxquels elle a consenti.

Dès l'annonce des arrêts, le 29 septembre 2021, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural (Comader) réagit en annonçant un pourvoi devant la Cour. Et **les 4 et 16 décembre 2021**, la Commission et le Conseil de l'UE forment chacun **un pourvoi contre les arrêts du Tribunal** devant la Cour de justice. Selon des sources européennes, la décision a été prise lors d'une réunion des ministres du Développement des 27 pays membres.

C'est donc la Cour de justice de l'UE qui décidera en dernière instance, possiblement en fin d'année 2023 ou au début de 2024.

En attendant, les accords UE/Maroc sont maintenus. Toutefois, l'accord de pêche devient inapplicable du fait de l'expiration de son protocole d'application le 17 juillet 2023.

Que devient l'accord de pêche UE/Maroc après sa fin prévue le 17 juillet 2023 ?

Les parties à cet accord (UE et Maroc) auraient pu choisir le passage en force, comme elles l'ont fait en 2017 en commençant à renégocier l'accord « agricole » sans attendre l'issue de la procédure pour l'accord de pêche de 2006. Mais la Commission européenne a déjà fait savoir que **l'UE ne renégociera pas avant que soit donné l'arrêt définitif de la CJUE... soit fin 2023 ou début 2024**.

En attendant, c'est le vide juridique, et les risques et périls pour les bateaux européens (quelque 128, dont 80 à 93 espagnols selon les sources) qui se voient ainsi dans l'obligation d'abandonner après le 17 juillet

les eaux couvertes par l'accord, c'est-à-dire principalement les eaux sahraouies. Un désastre pour les pêcheurs espagnols qui sont pour la plupart des petits pêcheurs.

Le Front Polisario le dit : il n'a pas voulu nuire aux pêcheurs espagnols, il a dû défendre la souveraineté du peuple sahraoui. Ainsi, juste après la sentence d'annulation de 2021, **il a offert à l'Union européenne de négocier directement avec elle sur la pêche**, en tant qu'unique représentant capable de donner le consentement du peuple sahraoui à l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental.

À ce titre, une nouvelle prometteuse est celle de **la rencontre historique, ce 7 juillet 2023, sur l'île de Grande Canarie**, des représentants du secteur canarien de la pêche avec des figures du Front Polisario, comme Abdulah Arabi, son représentant pour l'Espagne, et Gilles Devers, son avocat devant les instances européennes.

Le secteur canarien de la pêche a montré sa prédisposition à explorer et à travailler sur toutes les possibilités de collaboration, une fois établies les modalités du nouveau cadre juridique applicable, dans le but de garantir le bon développement de l'activité de pêche. **Le Front Polisario, pour sa part**, a montré sa satisfaction devant l'ouverture de ces voies de dialogue visant à conjuguer les intérêts économiques espagnols avec les droits légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Bien plus, il s'est dit disposé à **accorder des licences directes** aux pêcheurs canariens pour qu'ils puissent pêcher dans les eaux sahraouies (eaux territoriales et zone économique exclusive), indépendamment de l'existence ou non d'un accord avec l'Union européenne. Ces licences sont la traduction du **consentement libre du Front Polisario** à l'exploitation des eaux du Sahara occidental. Elles ont été proposées aux équipages de 13 navires canariens, et le porte-parole de la Fédération régionale des Confréries de pêcheurs des Canaries, David Pavon, a considéré de telles propositions « enthousiasmantes ».

L'exécutif espagnol est libre de rejeter les licences offertes par le Front Polisario. Mais ce serait au prix d'une incompréhension des pêcheurs de son pays.

» Et comme l'a dit Abdulah Arabi, le Représentant du Front Polisario en Espagne, il n'existe plus aujourd'hui que deux options : « l'une est que les États membre de l'UE continuent à travailler sous la piraterie marocaine, l'autre qu'ils choisissent la légalité offerte par le Représentant unique et légitime du peuple sahraoui. »

Continuer de travailler sous la piraterie marocaine, ou choisir l'offre légale du Front Polisario ?

Pour ce qui est de continuer à travailler sous la piraterie marocaine, plusieurs s'y emploient. C'est ainsi qu'il existe une commission mixte de pêche hispano-marocaine qui encourage les entreprises européennes de pêche à établir des **joint-ventures** (sociétés d'économie mixte) avec des entreprises marocaines, ce qui leur permet d'acquérir des licences de pêche en battant pavillon national marocain, et d'exercer leurs activités dans les zones de pêche marocaines, qu'il y ait ou non mise en oeuvre d'un accord UE/Maroc. Il faudra donc ne pas cesser de rappeler à ces sociétés que le Maroc est un occupant illégal.

Quant à choisir aujourd'hui la légalité offerte par le Représentant unique et légitime du peuple sahraoui, c'est-à-dire prendre les licences de pêche que le Front Polisario est prêt à accorder pour permettre aux bateaux européens de naviguer dans les eaux sahraouies, il est certain que cela ne va pas plaire à l'occupant marocain. Celui-ci pourrait être tenté de s'y opposer, mais sur le plan du droit, il ne lui est pas possible de mener une opération de police dans les eaux du Sahara car il est désormais de notoriété publique qu'il n'y est pas chez lui.

Pour que ces licences puissent être prises, il est aussi nécessaire que les gouvernements dont dépendent les navires intéressés donnent leur feu vert, conformément à la réglementation de l'UE. **La balle est donc dans le camp des autorités européennes, espagnoles en particulier.**

Heureusement, le soutien au peuple sahraoui reste fort

Le 11 juillet, des eurodéputés de différents groupes et différents pays et des membres de l'Intergroupe européen de soutien au peuple sahraoui se sont rassemblés à Strasbourg, siège du Parlement européen, pour dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et l'inclusion illégale des zones sahraouies occupées dans la signature des accords de coopération UE/Maroc. Manu Pineda, eurodéputé de Izquierda Unida et vice-président de l'Intergroupe, a averti : « Nous n'arrêterons pas de nous mobiliser jusqu'à ce que l'UE respecte le droit international. »

La vision claire du Front Polisario

Omar Mansour, représentant du Front Polisario pour l'Europe et les institutions européennes, était présent également à cette rencontre à Strasbourg. Il a fait savoir qu'à partir de décembre, à partir de l'arrêt définitif de la Cour de justice de l'Union européenne dont on a beaucoup de raisons de penser qu'elle sera favorable au peuple sahraoui, la situation sera très différente : un accord sera possible entre l'UE et le Front Polisario.

Ce sera non sans avoir dénoncé l'accord de pêche passé, à travers lequel l'UE injectait des fonds au Maroc (plus de 55 millions d'euros selon la Confédération intersyndicale galicienne), finançant ainsi l'occupation marocaine du Sahara.

Nicole Gasnier

L'accueil des enfants sahraouis en France, une préparation à long terme

Quand bien même le processus de préparation des accueils se répète depuis des décennies, chaque année présente des singularités qui donnent un peu de stress à tous ! Chaque préparation est un nouveau challenge : financement des vols et accueils en centres de loisirs, trouver des familles d'accueil pour les enfants durant une partie du séjour, assurer les soins et équipements des petits, etc.

Les 11 associations et villes qui constituent les 6 accueils de cette année, le ministère de la jeunesse sahraoui et la Plateforme qui coordonne la préparation sont les trois principaux partenaires impliqués dans l'accueil des enfants en France. Ajoutons la participation précieuse du représentant du Polisario à Paris et de la sous-direction des visas du ministère de l'Intérieur français. Dès janvier nous contactons les accueillants afin de connaître leurs intentions : nombre d'enfants, dates de séjours et souhaits particuliers tel l'accueil d'enfants de la daïra jumelle.

Différents partenariats sont constitués afin de maintenir actifs tous les accueils. Les vœux sont envoyés au ministère sahraoui qui prend les décisions finales qui ne sont pas sans provoquer quelques délicates négociations ! Alors nous pouvons réserver les billets d'avions.

Nous sommes fin mai, enfin tout le monde est d'accord, le dossier définitif est envoyé à la S/D des visas qui va faciliter les relations entre le Consulat de France et les représentants sahraouis à Alger pour l'établissement des visas sur les passeports des 66 enfants et 16 accompagnateurs pour cette année.

Premier accueil le 1^{er} juillet, durée d'un séjour entre 4 et 9 semaines. Beaucoup de bons moments, d'émotions, de découvertes en perspective !

Commission « accueil » Plateforme de soutien sahraoui, Jean-Noël Dugast et Serge Lebret

Chaque été depuis près de 30 ans, Nanterre et Gonfreville l'Orcher accueillent une dizaine d'enfants de Jrefia, en juillet et en août.

Quelques heures suspendus dans le vide d'accrobranche.



Petite balade en bateau mouche, à la découverte des principaux monuments de Paris dont la célèbre Tour Eiffel.

Alban Bruneau, maire de Gonfreville l'Orcher, un engagement exceptionnel

Ce journal de l'été 2023 se veut un « bouquet » des solidarités françaises ! Il fallait commencer avec la ville de Gonfreville l'Orcher et de son maire Alban Bruneau de toutes les actualités du conflit du Sahara occidental et de la solidarité en France. Autour de lui des élus, des habitants fidèles à l'engagement premier de leur défunt maire, Monsieur Le Mignot.

Monsieur le maire vous nous avez accueilli en janvier dernier pour la tenue de notre Assemblée générale avec une immense générosité, merci de nous rappeler l'origine et les fondements de l'engagement de votre ville.

La décision de créer ce jumelage un peu « atypique » fait suite à une rencontre en 1992 entre le maire de l'époque, Marcel Le Mignot et un jeune étudiant sahraoui, Mahmoud Dellal qui lui a fait découvrir la situation de son peuple. Quelques mois plus tard, il se rendait pour la première fois dans les campements sahraouis en exil dans le désert algérien où il découvrirait les conditions de vie des habitants. Sur la base de ses convictions anticoloniales partagées par la municipalité, il signait le traité de jumelage avec la daïra de J'Réfia la même année.

Par la suite, Jean-Paul Lecoq devenu maire puis député, mit toute son énergie à développer ces liens d'amitié et à défendre la cause sahraouie à l'Assemblée Nationale et même jusqu'à l'ONU à New York. Depuis notre ville a multiplié les actions culturelles, humanitaires, et militantes. Pour ma part, je me souviens que mes parents accueillaient des enfants sahraouis quand j'étais adolescent.

L'accueil des enfants sahraouis à Gonfreville est toujours une fête, souvenirs de 2019.



Réception et discours à l'occasion de l'AG de l'AARASD, 21 janvier 2023.

Par la suite, jeune élu, je me suis rendu dans les campements au début des années 2000, puis au congrès du Front Polisario à Tifirati, bien avant de devenir maire. Et depuis que je suis maire, je continue à défendre cette cause pour que le peuple sahraoui puisse enfin disposer de lui-même.

Vous avez l'an dernier organisé un rendez-vous football très apprécié et vous vous préparez à accueillir un groupe d'enfants sahraouis, ces gestes solidaires sont-ils salués par les Gonfrevillais ?

Avec l'accueil de cette sélection sahraouie de football l'été dernier, nous avons voulu utiliser l'exposition dont bénéficie ce sport pour faire parler de la cause sahraouie. Ce fut une belle expérience pour tous les participants. Pour les enfants sahraouis, c'est un engagement ancien qui remonte au début du jumelage, les premiers enfants ayant été accueillis dès 1993. Cela leur permet d'échapper à leurs conditions de vie difficiles pendant un mois, de découvrir un autre pays, une autre culture. Ils passent plusieurs semaines dans notre colonie de vacances de Magland en Haute-Savoie. C'est là aussi une expérience inoubliable pour eux mais aussi pour les familles d'accueil. Je tiens d'ailleurs à les remercier, ainsi que le Comité de Ju-

melage et d'Echanges Internationaux de Gonfreville l'Orcher avec lequel nous travaillons en étroite collaboration et qui contribue à faire vivre ce jumelage.

Nous avons noté avec intérêt le récent communiqué de la Jeunesse Communiste dénonçant à la fois les pressions marocaines sur la France et invitant les autorités françaises à soutenir pleinement l'autodétermination des Sahraouis. En tant qu'élu communiste d'une ville jumelée avec une daïra sahraouie, quelle position souhaitez-vous exprimer dans ce contexte très particulier ?

Le Maroc fait pression pour que la France s'aligne totalement sur sa position de « marocanité » du Sahara occidental. Ce communiqué intervient dans un contexte où les relations semblent se tendre entre les deux pays depuis l'affaire Pégasus, du nom de ce logiciel utilisé par le Maroc pour espionner la France.

On ne va pas s'en plaindre. Récemment, le Maroc est même allé jusqu'à refuser de présenter une frégate militaire lors de l'Armada de la liberté qui vient de se tenir à Rouen.

Je me souviens lors de l'édition 2013 où la ville de Gonfreville l'Orcher tenait un stand, nous avons organisé une manifestation avec des militants et drapeaux sahraouis devant cette frégate. Cela n'avait pas plu du tout à l'équipage marocain...

Plus généralement, nous répétons depuis longtemps que la France se grandirait en refusant le chantage marocain et en défendant l'organisation du référendum d'auto-détermination prévu par les résolutions de l'ONU. C'est pour moi la seule voie pour sortir de ce conflit, et plus généralement la seule voie vers la paix au Maghreb.

Amitié et solidarité, le message d'Ivry et de Mejjik



52 « voyageurs » se sont retrouvés dans les camps de réfugiés sahraouis du 20 au 27 février 2023. Une délégation nombreuse et multiple : douze citoyens d'Ivry, deux journalistes de Ouest-France et de Die Junge Welt, plusieurs militants associatifs et politiques des Jeunesses communistes, du Parti Communiste, d'EELV, de la CGT, de l'ACAT, du MRAP et de Femmes Solidaires.

À la délégation municipale d'Ivry se sont joints plusieurs élus de Vitry et de Rezé. Des « voyageurs » venus de loin, Suisse, Allemagne, Japon et Algérie. Tous pour rencontrer un peuple en exil et vivre la signature du protocole d'amitié et de solidarité Ivry-Mejjik à la suite du premier acte signé à Ivry le 26 novembre 2022.

Monsieur le maire témoigne

Monsieur le Maire : merci de faire partager à nos lecteurs votre émotion et surtout le récit de vos quelques jours dans les camps sahraouis en février.

Bien qu'ayant formellement connaissance de la situation du peuple sahraoui, le voyage de notre délégation dans les camps de réfugiés m'a permis de découvrir plus amplement la réalité de ces camps.

Se rendre sur place, voir en direct les conditions de vie, la société sahraouie en exil, cela permet de comprendre un peu plus la situation.

Ce fut une expérience enrichissante permettant une meilleure compréhension des enjeux de ce conflit.

Pendant ce séjour, j'ai aussi pu faire le constat de la détermination du peuple sahraoui. Vivre dans des camps de fortune depuis plusieurs décennies et continuer la lutte à la fois pour pouvoir regagner les territoires occupés et continuer à vivre dans des conditions dignes, et ce, dans un Etat en exil, cela suscite mon respect et mon admiration. Par exemple, j'ai appris que les camps qui avaient été construits portaient le nom des villes du territoire occupé par les forces militaires marocaines.

À Tindouf, le peuple sahraoui réussit à faire vivre un Etat en exil tout en essayant de construire les conditions du retour. Avant de m'y rendre, je ne pouvais pas percevoir les difficultés liées à la volonté de ne pas s'installer durablement pour marquer la volonté de se réinstaller sur leur territoire.

Enfin, la signature de ce protocole d'amitié et de coopération avec le peuple sahraoui est une pierre que nous posons humblement à notre échelle pour la liberté de ce peuple. Pour moi, ce voyage a contribué à renforcer ma détermination et celle des élus présents à demander la reconnaissance de la République Sahraouie par l'Etat français et à ce que la MINURSO puisse enfin permettre la tenue d'un référendum en bonne et due forme.

Merci de témoigner des pressions marocaines que vous avez eu à subir. On les retrouve aussi au niveau national, qu'en pensez-vous ?

À Ivry, nous avons subi plusieurs pressions d'activistes pro-pouvoir marocain pour s'opposer aux décisions que nous avons pris en soutien au peuple sahraoui. Que cela soit sur des vœux ou des subventions de projets de solidarité nous avons fait face à des tentatives de déstabilisation. Je me souviens notamment du conseil municipal du 30 juin qui avait dû se tenir à huis clos et sous protection policière. Seulement une semaine après, on m'apprenait la tentative de mise sur écoute de mon smartphone via le logiciel Pegasus.

Ces manœuvres et ces tentatives d'atteinte à mon intégrité personnelle et publique et à celle de la municipalité ne feront jamais entrave à notre soutien plein et entier au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

De la même manière, nous ne ferons jamais l'amalgame entre le peuple marocain et la politique de son gouvernement.

Par ailleurs, je pense que la justice doit pouvoir condamner ces tentatives d'espionnages et d'ingérences et le gouvernement doit réagir. « Lorsque l'on s'en prend à un élu, c'est à toute la République que l'on s'en prend » ai-je entendu dire ces derniers jours, il faut que cette règle soit appliquée dans ce type de cas.

Votre ville va bientôt accueillir un groupe d'enfants sahraouis, quelles vacances allez-vous leur offrir ?

Dans le cadre du protocole d'amitié et de coopération, notre ville, en tant que ville messagère de paix accueillera plusieurs enfants issus de camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Ce sera l'occasion de leur offrir des conditions de vie agréables en leur permettant de bénéficier d'activités dans les centres de loisirs ou de passer un séjour dans l'un de nos centres de vacances. C'est aussi avec ce type d'initiatives que nous faisons vivre la solidarité entre les peuples. De la même manière que le séjour de notre délégation, l'accueil de ces enfants, les dialogues et rencontres qu'ils feront avec les jeunes Ivryens participeront à la sensibilisation sur la situation du peuple sahraoui.



Le Comité 94 de l'AARASD participe activement à la vie associative d'Ivry sur Seine en tenant stand et offre de gâteaux en présence du Représentant du Front Polisario, Mohamed Ali Zerouali, aux côtés du maire.

À la découverte de nos amies et amis

Vivre dans les familles leur quotidien, visiter le musée de la guerre, participer aux cérémonies du 27 février, rencontrer l'Union de la Jeunesse, l'Union des Femmes, l'Union des travailleurs, l'Union des Etudiants, écouter le directeur de l'AFAPREDESA - Association des Familles de prisonniers et de disparus - et sa quête de justice auprès des institutions onusiennes, découvrir la priorité donnée à l'éducation, au développement de la formation et de la prévention dans le domaine de la santé, à la mobilisation des femmes dans l'administration et l'organisation de la vie quotidienne avec les défis de l'eau et de l'alimentation et jusqu'aux plus hautes fonctions...



Siège de l'Union des femmes Sahraouies de la willaya de Boujdour. Autour du Premier Ministre Bouchraya et de Fatma Medhi, Ministre de la Coopération, élus, responsables associatifs et politiques présents dans la délégation se sont longuement exprimés.



À l'Ecole d'Infirmières de Smara, Colette Blais (ERM Pays de la Loire) a animé une conférence santé lui permettant d'exposer leurs actions de formation depuis 30 ans dans cette école et de présenter un point précis de la situation sanitaire actuelle. À ses côtés deux étudiantes.



Plusieurs villes communistes et Union de la gauche soutiennent depuis 1976 la lutte d'indépendance des Sahraouis avec un comité 94 très actif. Sur la photo ce sont les élus de Vitry, fiers d'être présents avec leur écharpe. Souvenir pour nous de la conférence EUCOCO de 2017 à Vitry.



Cette mission permet aussi aux présents d'approfondir leur connaissance du sujet : ils écoutent sur la photo Bachir Mustafa Sayed, un des éminents responsables du Front Polisario, qui revient sur l'actualité récente, Marocgate et Pegasus.

« Notre ami le roi », toujours d'actualité !

Dans la nuit du 2 au 3 août 2023, l'écrivain Gilles Perrault nous a quitté.

Auteur courageux dénonçant enfin ce qui se passait sous la monarchie marocaine, nous présentons à ses proches nos sincères condoléances. En 2020, à l'occasion des 30 ans de la parution de son livre, Omar Brouksy l'interrogeait pour ORIENT XXI : « Hubert Védrine, alors porte-parole à l'Elysée, me disait – finalement votre livre a été bénéfique pour Hassan II et lui a permis de sauver la fin de son règne- je lui ai répondu que mon livre avait surtout été bénéfique pour les victimes en prison depuis plus de 20 ans ». Kenti Balla, ancien disparu et aujourd'hui chargé de mission à la représentation Polisario de Bruxelles témoigne de son côté : « J'étais parmi ces 300 disparus sahraouis de Galat M'Gouna, dont l'écrivain disait à juste titre que l'un d'eux pouvait mourir cruellement dans des centres de détention lugubres et clandestins alors que sa vie pouvait être sauvée par une simple aspirine refusée par son gëolier » « Son engagement envers le peuple sahraoui continuera d'inspirer les générations futures à se lever contre toute forme d'oppression ».



26 février : Signature du protocole d'amitié et de coopération, le maire d'Ivry et la maire de Mejik avec toute l'équipe municipale d'Ivry.

Quotidien et vie matérielle dans les campements

Les 52 « voyageurs » ont été accueillis à Mejik dans quatorze tentes ou khaimas avec la traditionnelle hospitalité sahraouie.

Plusieurs hôtes ont recherché de nouvelles recettes sur YouTube pour nous régaler tout en profitant de notre présence pour améliorer un ordinaire toujours précaire.

Avec la baisse des dotations, le retour des Sahraouis résidant en badia dans les campements depuis la reprise de la guerre, le quotidien devient de plus en plus difficile.



Alimentation dans les campements



Hangars de stockage des produits alimentaires gérés par le Croissant Rouge Sahraoui.



Produits en direct de l'élevage des poules pondeuses.



Voici ce que chacun reçoit : 8 kg de farine, si manque de livraison 4 kg - 1 kg de lentilles, en cas de pénurie dans le camp 1/2 kg - 1 kg de riz, en cas de pénurie dans le camp 1/2 kg - 1/2 kg de sucre - 1l d'huile, en cas de pénurie dans le stock 1/2l - 2 œufs - Gaz butane - Oignons et pommes de terre si disponibles.

Ces distributions ne sont pas suffisantes, quand elles en ont les moyens les familles achètent sur les marchés de chaque willaya, viande, légumes, fruits etc. Les articles d'hygiène, produits ménagers peuvent être également trouvés au marché ou fournis par le HCR et des ONG dans le cadre de projets humanitaires.

Les Sahraouis exilés en Espagne, Italie, France aident également beaucoup leurs proches et ont par exemple favorisé depuis une dizaine d'années la construction et l'équipement de maisons en complément des tentes du HCR. Enfin au moment des vacances, les enfants reviennent d'Espagne, d'Italie, de France ou d'Algérie les bras chargés de vêtements et de cahiers.

La situation alimentaire est tout à la fois précaire et souvent insuffisante, elle dépend des dotations du PAM (Programme Alimentaire Mondial) et du HCR (Haut-Commissariat aux Réfugiés).

Leur gestion rigoureuse est la priorité du Croissant Rouge Sahraoui, en principe respect de trois mois d'avance de nourriture.



Élevage de poissons avec les déchets.

Mission de février 2023 : Écoutons ces témoignages qui disent tant sur nos amis et amies sahraouis

Je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont permis l'organisation et la bonne tenue de ce séjour. La rencontre d'Hommes et de Femmes a permis de mesurer à quel point la lutte pour la liberté des peuples et le droit à l'autodétermination doit être rendue possible. À travers les récits des gens et face à l'injustice nous nous devons d'être les porte-voix de la cause sahraouie bien sûr chacun à notre niveau.

Kheira Freih Bengabou,
délégation municipale d'Ivry

Je ne lirai plus jamais tes mails de la même façon @Claude Mangin. Les Sahraouis de papier sont devenus bien réels et cette belle rencontre nous oblige désormais. Je reviens avec le sentiment d'avoir quitté un désert des tartares (cf Dino Buzzati pour les plus jeunes) habité par un peuple qui aurait dû être désespéré mais qui a choisi le combat et qui force le respect pour cette volonté exceptionnelle. Me voici à Ivry avec notre drapeau français imprégné du beau sable algérien et les dessins de nos petits hôtes si touchants. Merci pour cette rencontre inoubliable.

Nathalie Leruch d'Ivry

Beaucoup de questions de la part de mes collègues. Le dossier fourni en début de séjour avec les cartes a été bien utile. Espérons que cela fasse boule de neige. Merci pour tout. Ce voyage m'a bouleversée. Un peu de mal à m'en remettre mais ce n'est que du positif.

Ana Macedo, Femmes Solidaires

Merci à toi Claude, aux accompagnateurs, aux chauffeurs, aux traducteurs, aux familles qui nous ont reçus et aux personnalités qui nous ont accordé du temps. C'est un voyage très fort qui nourrit notre engagement.

Sarah Misslin du Parti communiste

Merci d'avoir renforcé nos engagements à travers ce voyage... qui nous engage maintenant dans la lutte pour briser le « plancher » de verre (quand on en sera à un plafond, on aura déjà fait un grand pas).

François Sauterey, coprésident du Mrap

Espérons que nous nous retrouverons prochainement pour partager un verre de thé au bord de l'Atlantique dans un territoire pacifié devenu enfin sahraoui. Ce thé aura le goût puissant de la liberté retrouvée !

Un immense merci à Claude, Sidi Ahmed, tous les accompagnateurs et les familles qui nous ont si gentiment accueillis.

Comme nous l'écrivons tous, ce voyage à été intense, riche en rencontres inoubliables. Et que de discussions passionnées dans les minibus qui nous accompagnaient sur la liberté des femmes, la géographie, le lobby marocain ! Aujourd'hui encore, je suis à Aousserd. Il me revient de témoigner, d'incarner la résistance en racontant les histoires de ces femmes et de ces hommes qui ne se résignent pas.

Caty Mercadier

Mes meilleurs souvenirs à la famille d'Aïlal Mansura Mahjub qui a accueilli le groupe 6 : je ne vous oublierai pas. J'ai été triste de

vous abandonner dans une vie sur laquelle vous avez si peu de prise. La lutte continue. Merci à l'AARASD pour ce voyage qui m'a confirmé la très bonne convergence entre le Front Polisario et les réfugiés sahraouis (ce qui n'empêche pas les débats).

J'ai été très heureux d'entendre, de la part des plus hautes autorités du Front Polisario des discours de très haute tenue avec une vision globale et avec des approches différentes (l'un ne jure que par le respect du droit international, l'autre annonce une guerre qui s'intensifie et tend vers une guerre conventionnelle, etc.) mais avec par-dessus tout une solidarité sans faille.

J'aimerais avoir la photo, si possible d'assez bonne qualité, avec toute la délégation et Brahim Ghali en tenue militaire. Elle me paraît très importante et chargée de sens pour communiquer maintenant que nous sommes rentrés. Merci d'avance. Mes salutations solidaires à toute la délégation et surtout à tous les Sahraouis qu'ils soient occupés, réfugiés ou libres.

Eric Perrochon de Nancy

Un grand MERCI et un grand BRAVO à toi, Claude, et à toutes les personnes qui nous ont accueillis, guidés, nourris, traduit ...

J'ai encore dans les yeux les sourires et les regards et les mains des enfants avec qui nous avons dansé, des femmes qui nous ont donné l'hospitalité.

La solidarité avec le peuple sahraoui est devenue bien concrète.

Je suis heureux d'avoir partagé avec vous ces moments si intenses !

JC Brelle d'Ivry

Soirée retour de mission 12 mai 2023

À Ivry, le 12 mai 2023, nous avons élargi le cercle. Nous avons réuni une centaine de personnes invitées par les voyageurs.

Dans une ambiance festive, les malafas offertes portées par les voyageuses, avec une khaima montée par la Ligue des Femmes Sahraouies de France et autour d'un couscous, nous avons témoigné à plusieurs voix de nos découvertes à partir des photos choisies abordant tous les domaines de la vie quotidienne et de la lutte politique.

Philippe Bouyssou a témoigné de l'importance d'aller sur place pour mieux comprendre et a réaffirmé son engagement à soutenir ce combat.



Les Journées de la langue française à Aousserd, camp de réfugiés sahraouis

Nous avons relevé le défi et répondu à la proposition du Wali d'Aousserd : « Organiser une manifestation littéraire dans les campements de réfugiés ». Pour ce faire, des membres de l'AARASD ont créé l'APF, Association pour la Promotion de la Francophonie, qui a été chargée de mettre en œuvre ce projet et de poursuivre le programme de formation des professeurs de français des collèves, initié par l'AARASD en 2013.

Avec le soutien du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, de Fimor, de la Fondation Khôra, de la ville d'Ivry-sur-Seine, de plusieurs Comité de Solidarité avec la RASD et de nombreux donateurs, la première édition des Journées de la Langue Française a pu se tenir dans le campement d'Aousserd du 1^{er} au 6 mai 2023.

Quinze personnes francophones venant de différents pays (Algérie, Irlande, France, Guinée, Suisse) se sont mobilisées pour offrir un programme culturel varié dans les collèves : artisanat, chant, diction, musique, photo, production d'écrit, rugby, théâtre, etc.

Trois auteur.e.s : Michèle Decaster (Française), Mohamed Zeggane (Algérien) et Tierno Monémbo (Guinéen) sont allés à la rencontre des élèves dans leurs classes et ont participé à des entretiens littéraires avec la communauté francophone des campements.

Naâma, Mohamed Zeggane et Abdelti Laoufi ont accepté de témoigner de cette première expérience.

Jacqueline Fontaine, présidente de l'APF

Aousserd, un camp de réfugiés situé dans le sud-ouest de l'Algérie, a récemment accueilli les journées de la langue française, un événement qui a suscité un vif enthousiasme parmi les résidents. Organisé par l'APF (Association pour la Promotion de la Francophonie), l'AARASD (Association des Amis de la RASD), l'ASPECF (Association Sahraouie pour la Promotion des Echanges Culturels avec la Francophonie) en collaboration avec la Wali d'Aousserd, Madame Khira Boulahi Bad, cet événement a permis de célébrer la langue française et de promouvoir l'éducation des réfugiés sahraouis. Pour



Les auteur.e.s Michèle Decaster, Tierno Monémbo et Mohamed Zeggane avec Mohamed Sidati, Ministre des Affaires Étrangères. Les auteurs ont reçu un prix décerné par l'Union des Journalistes et Écrivains Sahraouis.

les habitants d'Aousserd, l'événement était bien plus qu'une simple occasion de célébrer la langue française. C'était une opportunité unique de renforcer leurs liens avec le monde extérieur, en particulier avec la francophonie. Depuis cinq décennies, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions difficiles, isolés du reste du monde. Les journées de la langue française ont donc apporté un vent de fraîcheur dans leur quotidien et leur ont permis de se sentir connectés au reste de la communauté francophone. Durant ces journées, diverses activités ont été organisées afin de promouvoir l'apprentissage et l'utilisation de la langue française. Des ateliers de conversation, des cours de français, un bal littéraire, des tables rondes, la présentation de livres, l'initiation et une compétition de flag rugby et des films ont été proposés aux participants. Les enfants étaient particulièrement enthousiasmés par ces activités, car ils sont conscients que la maîtrise de la langue française peut leur ouvrir de nombreuses opportunités d'éducation et d'emploi à l'avenir.

Lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, des personnalités locales et étrangères se sont exprimées pour encourager les réfugiés sahraouis à persévérer dans leurs efforts pour apprendre le français. Ils ont souligné l'importance de la langue française dans le monde d'aujourd'hui, en tant que langue de communication internationale et langue de travail dans de nombreux secteurs. Ils ont également rappelé que la maîtrise de cette langue permettrait aux réfugiés de défendre leurs droits et de faire entendre leur voix sur la scène internationale. L'événement a également été l'occasion de mettre en avant la richesse de la culture sahraouie. Une visite au musée de la résistance sahraouie, des expositions d'art, de musique et de lit-

térature sahraouie ont été organisées pour permettre aux visiteurs de découvrir notre courage, notre créativité et nos talents.

Les journées de la langue française à Aousserd ont été une expérience inoubliable. Ces moments de partage, d'apprentissage et de célébration de la francophonie leur ont donné un nouvel espoir pour l'avenir. Ils ont réalisé que la langue française est un puissant outil d'émancipation et un moyen de sortir de la situation précaire dans laquelle ils se trouvent et peut servir le rétablissement du droit.

Grâce à cet événement, l'APF, l'AARASD, l'ASPECF et la Wilaya d'Aousserd ont non seulement contribué à valoriser la langue française, mais aussi à donner une visibilité internationale aux réfugiés sahraouis. Espérons que ces Journées de la langue française à Aousserd ne resteront pas une simple parenthèse, mais qu'elles ouvriront la voie à de nouvelles opportunités et à un meilleur avenir pour ces réfugiés qui méritent d'être reconnus et soutenus.

Naâma, réfugiée sahraouie

Présentation dans une classe du livre de Michèle Decaster « Irréductibles sahraouies ».



J'ai été invité par « l'Association française pour la Promotion de la Francophonie » pour collaborer à un événement qui s'est déroulé dans les camps de réfugiés sahraouis.

Pendant une semaine, nous avons partagé le quotidien d'un peuple qui durant cinquante ans, et aujourd'hui encore, connaît l'exil. L'évènement en question consistait à être présent une semaine durant et, chacun dans son domaine de compétence, présenter des activités.

Le séjour, en plus d'avoir été une réussite complète, a permis aux uns et aux autres d'établir un véritable échange aux plans culturels, politiques et relationnels.

La communauté sahraouie a été présente et au cœur de tous ces échanges. Nul n'a ménagé son effort pour dégager une charge émotionnelle à la hauteur de cet événement qui arrivait juste avant celui de la grande commémoration du cinquantième anniversaire de l'insurrection sahraouie devant le dernier acte de colonisation en Afrique.

La communauté sahraouie a été, quant à elle, disponible durant tout notre séjour. Les responsables de l'éducation, de la culture et autres politiques, à leur tête son Excellence Monsieur Mohamed Sidati, ont mis tout en œuvre pour proposer une organisation à même de permettre aux membres de la délégation de passer un séjour des plus chaleureux et convivial.

Rien n'a été laissé au hasard depuis l'accueil à l'aéroport de Tindouf. L'hébergement était assuré par des familles d'accueil dans le strict respect des us et coutumes de la tradition sahraouie. Des véhicules automobiles assuraient les déplacements dans les sites à visiter et où se déroulaient les différentes activités et animations. La fête de clôture et le dîner offert par la cheffe de la willaya ont atténué quelque peu la difficile séparation qui a vu quelques membres des familles d'accueil verser des larmes tout en souhaitant revoir une autre fois ce genre de rassemblement.

Mohamed Zeggane, auteur algérien

Bonjour les amis, petit complément à la suite des témoignages de Naâma et Mohamed. J'ai été saisi par le bon état de santé des enfants sahraouis rencontrés dans les deux collèges (comparativement à d'autres enfants dans des camps de réfugiés de par le monde). Cette observation fait écho à l'exposé sur le système de santé que nous avaient fait deux cadres lors de notre visite de l'hôpital de Rabouni. Le système



de santé sahraoui se caractérise par sa modernité et son efficacité mises en place depuis longtemps par la République Arabe Sahraouie Démocratique, et ce dès la PMI avec le soutien de médecins cubains, algériens, espagnols...

L'autre observation concernant ces enfants se rapporte à leur formidable prédisposition à participer à l'expérience proposée et ce, en dépit des difficultés organisationnelles que nous avons pointées à l'issue de la semaine.

Je considère cette expérience auprès des collégiens comme un premier investissement à consolider.

Abdelati Laoufi, musicien

Bravo aux amies et amis qui ont repris le flambeau de la formation française dans les campements avec cette année l'organisation de ce premier forum. L'important est aussi de souligner l'engagement et l'importance de l'ASPECF. Une des toutes premières ONG sahraouies qui a eu l'audace dans les années 2000 de développer un pôle de langue et culture française dans les campements plutôt tournés vers l'Espagne et les liens post-coloniaux. Pour l'AARASD qui travaille depuis tant d'années avec l'ASPECF, c'est tellement important ! Relations amicales et de confiance, observation en direct du développement de la société civile et d'une jeunesse éduquée riche d'initiatives et soucieuse de se former. Alors bravo aussi aux formateurs et professeurs de français et pleine réussite dans leurs parcours.

Régine Villemont

Compte rendu ateliers théâtre

J'ai animé des ateliers théâtre avec deux groupes d'une douzaine d'élèves d'un collège de la willaya qui nous accueillait, deux tiers de jeunes filles et un tiers de garçons, pendant trois séances d'une heure trente.

Bien que ce soit un temps très court pour installer une activité de théâtre avec des débutants dans une langue étrangère, les jeunes, surpris au début par une activité qui demande de se montrer devant les autres, ont rapidement pris part aux exercices d'abord corporels puis vocaux et ensuite avec des mots et phrases simples de la langue française.

Les jeux sur les imitations d'animaux les ont particulièrement amusés. Nous avons ensuite commencé avec un des groupes plus avancés en langue française la mise en jeu d'une histoire de Nasreddine Hodja, personnage comique et philosophe de la culture arabe. Les élèves ont donné beaucoup de cœur et d'application pour jouer en français. Avec un peu plus de temps ils auraient pu montrer le résultat de leurs improvisations à leurs camarades et à leurs professeurs.

Parallèlement j'ai accompagné une enseignante de langue française à donner un texte écrit par une femme sahraouie sur ses souvenirs avant la fuite devant l'invasion marocaine des années soixante dix. Elle a lu ce texte en français et en Hassanya durant une soirée rassemblant les élèves et leur famille. Particulièrement motivée et émouvante cette professeure a montré un talent certain.

Pascal Larue



Atelier théâtre en classe de 3^e de collège.

Diaspora et migration sahraouie



La mobilité intra et extraterritoriale a été une constante dans la vie des Sahraouis en raison des pratiques de nomadisme liées à leur culture bédouine.

Mais d'autre part, le phénomène migratoire du peuple sahraoui de la colonisation espagnole à l'occupation marocaine de 1975 est lié à l'instabilité politique au Sahara occidental.

Au cours des années 1950 et 1960, il y eut de petits mouvements de population à des fins de travail ou d'études tant vers l'Espagne que vers divers pays du nord de l'Europe (France, Belgique ou Hollande).

Depuis le début de son occupation du Sahara occidental en 1975, Hassan II a mené une politique systématique de déplacement des Sahraouis vers l'intérieur du Maroc pour installer des colons marocains à leur place. L'une des plus importantes de ces vagues a été le déplacement forcé de milliers d'étudiants sahraouis des villes occupées pour leur « offrir » des emplois dans les villes marocaines en 1988.

Après le déclenchement de l'intifada de 2005 et la montée de la répression contre les Sahraouis réclamant l'autodétermination, le nouveau roi a intensifié cette politique afin de vider les territoires occupés et le sud du Maroc de la jeunesse sahraouie.

Pour échapper à la pauvreté, au chômage et à la répression, plusieurs jeunes demandeurs d'asile commencent à rejoindre l'Europe.

Cependant, coté campements de réfugiés, il faudra attendre les années 1996-1997 pour voir l'émergence du phénomène migratoire.

Les attentes que suscitait le processus de paix de 1991 se sont épuisées tout au

long de la décennie 1990. Le désespoir et le sentiment d'avoir été trompé par l'ONU et la Communauté internationale deviennent forts à l'intérieur des camps, surtout parmi les jeunes Sahraouis, qui refusent de passer le reste de leur vie en tant que réfugiés dans le désert algérien. Les jeunes travaillaient dans les camps depuis plusieurs années en attendant la résolution du conflit, dans les domaines de la médecine, de l'éducation, des télécommunications ou de la coopération. Le Front Polisario voyait ainsi l'un de ses principaux objectifs atteint : la formation d'un corps de fonctionnaires hautement qualifiés. Mais les qualifications professionnelles acquises à l'étranger ne peuvent pas toujours trouver de débouchés dans l'économie et la vie sociale des campements.

L'État sahraoui (RASD) a été créé dans des conditions difficiles, sans moyens ni infrastructures, dans les camps de réfugiés et dans les territoires libérés du Sahara occidental.

Les camps de réfugiés sahraouis ont un pouvoir et une structure administrative similaires à ceux d'un État, mais avec de nombreuses particularités qui en font un exemple paradigmatique, comparable uniquement aux camps de réfugiés palestiniens. Sa localisation au sein d'un autre État, la précarité des ressources ou la dépendance extérieure empêchent le fonctionnement normal des institutions qui se sont créées au fil des quarante-sept ans d'existence des camps. Ceux-ci sont divisés en cinq agglomérations appelées administrativement wilayas (provinces), qui tirent leurs noms des principales villes du Sahara occidental.

Jusqu'au milieu des années 1990, la population sahraouie vivait sous une économie de subsistance, où tout était partagé, il n'y avait pas de circulation d'argent et l'entrée de vivres se faisait

exclusivement par l'aide humanitaire internationale. Ces dernières années, l'argent envoyé par les Sahraouis installés à l'extérieur a amélioré la situation économique de nombreuses familles.

Ce qui a permis l'accès aux biens de consommation : voitures (principalement des anciens modèles de 4X4), télévisions, ordinateurs ou téléphones portables... Cependant cette dynamique génère des effets pervers, puisqu'elle favorise la formation de différences sociales (toutes les familles n'ont pas un membre de leur famille en Europe).

En revanche, les transferts d'argent ne sont pas réguliers et ne se font pas par l'intermédiaire d'entités bancaires, mais de personne à personne, par l'intermédiaire d'amis, de parents ou de personnes de confiance qui se rendent dans les camps. C'est souvent le migrant lui-même qui apporte l'argent ou les biens matériels lorsqu'il rend visite à sa famille.

Le rêve de cette jeunesse a commencé à s'effondrer. La migration est devenue une issue, face à la période de « ni paix ni guerre » qui se prolonge dans le temps. L'Espagne devient la principale destination des migrants.

La constitution des associations de la diaspora sahraouie en 2000 a joué un rôle fondamental dans la consolidation d'un réseau social de migrants qui a favorisé la croissance de sa mobilité spatiale. Entre autres actions, elles ont facilité les relations entre les différentes communautés sahraouies disséminées sur tout le territoire espagnol et européen et ont renforcé les flux d'informations, de biens et de capitaux, entre les pays d'accueils et les camps de réfugiés. Il est important de noter que cette migration n'a pas un caractère linéaire ou bidirectionnel mais de type circulaire.

Le poids du mythe retour, d'un double retour symbolique et mythifié, vers les camps et vers le Sahara occidental occupé, confère à cette migration une certaine instabilité. Elle se caractérise par une mobilité constante entre des espaces différents, qui rend difficile de parler d'une installation définitive dans l'un d'entre eux. Les Sahraouis donnent une attention spéciale au discours tenu à ce propos, car parler ouvertement d'installation définitive reviendrait à renoncer au pilier fondamental sur lequel ils règlent leur combat, c'est-à-dire le retour à un Sahara occidental libre et indépendant.

Ahmed Sidemhamed

C'est l'été, les enfants sahraouis sont arrivés

Merci à Arnaud et aux amis de Rezé pour ce texte si chaleureux qui dit en quelques mots ce que chacun ressent chaque été en accueillant des enfants sahraouis.

C'est toujours des moments heureux, quelquefois difficiles qui nous ont permis de renouveler l'expérience depuis tant d'années, 1980, 1982, etc. Et justement Rezé, Le Mans, Vitry, Ivry, plus tard Nanterre, Gonfreville, les Eclés de Loon étaient déjà les villes accueillantes. Alors merci aux enfants sahraouis et à toutes celles et ceux qui les accueillent d'avoir ainsi porté une solidarité humanitaire et politique au long cours.

Depuis leur arrivée dimanche 1^{er} juillet, les enfants sont accueillis dans des familles rezéennes. Ces familles volontaires pour proposer leur foyer aux 7 petits sahraouis en provenance du campement de Smara les déposent le matin à l'accueil de loisirs de l'ARPEJ-Rezé et les récupèrent le soir pour leur faire partager les temps de vie familiaux. De même, les week-ends sont passés au rythme des familles rezéennes et les enfants découvrent la plage, les parcs de loisirs et la vie en famille en totale immersion.

Fadel l'accompagnateur est un soutien précieux à tout ce petit monde pour pouvoir palier aux difficultés de communication quand on ne parle pas la même langue...

Cette aventure humaine est parfois difficile car il faut appréhender les différences de culture et s'occuper d'enfants à l'histoire singulière sans partager les mots qui disent...Il reste donc les regards, les gestes, les rires... Ce langage du corps en dit donc beaucoup sur la richesse des échanges et la qualité de ce que les familles ont proposé comme accueil à ses petits amis du désert.

Le départ vers Lanester approche et tout le monde profite du temps qu'il reste pour emmagasiner ces moments de vie qui resteront longtemps dans les rêves et les pensées...

Un grand merci aux familles pour leur gentillesse et leur disponibilité, à Fadel pour sa présence rassurante et sa force tranquille, aux bénévoles d'ERM sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Bon vent à vous tous et à l'année prochaine !

Arnaud Jouny



Les enfants sahraouis accueillis à Rezé.



Les enfants sahraouis sont bien arrivés à Vitry le 23 juillet dernier avec leur accompagnateur Mahmoud. C'est Nadine Coquillard, la présidente de l'AARASD 72 et coordonnatrice de l'accueil dans les familles dans la Sarthe au cours de la première période, qui les a accompagnés jusqu'à Vitry.



Cérémonie d'accueil des enfants à Ivry le 17 juillet 2023 avec l'accompagnateur Haddou, en présence de 3 des adjoints au maire qui étaient à Mejjik pour la signature du protocole d'amitié avec Ivry le 26 février 2023.



Arrivée ce 4 juillet 2023 à l'aéroport de Bordeaux des enfants sahraouis accueillis jusqu'au 21 août par la CMCAS-Energie de Gironde, les amies et amis sont nombreux à les accueillir.



La réception à l'hôtel de Ville du Mans ce 5 juillet a réuni nombre d'élus et d'amies et amis. Son caractère très amical avec les familles d'accueil ainsi que la présence du Représentant ont encouragé le jeune journaliste présent, Noé Davenas, à écrire de très passionnants articles dans Ouest-France du 12 juillet 2023 en pleine page Le Mans.

© Service Communication de la ville



Le drapeau sahraoui flotte de nouveau sur Gonfreville. Les enfants, familles d'accueil, Comité de Jumelage, élus municipaux posent en compagnie du Député J P Lecoq et du Représentant du Front Polisario Mohamed Ali Zerouali.

Arrivé samedi 5 août pour passer 15 jours au Havre, le groupe de 6 petits enfants accompagnés par Addou Elhadj s'est retrouvé dimanche autour d'un pique-nique à Ecrainville. Un moment de détente pour faire connaissance, se familiariser et évoquer ensemble le programme des activités et les rencontres officielles et amicales que l'association a soigneusement préparées.



Avec l'Association Havraise « Camion Citerne Pour les Sahraouis » : Pique-nique en familles à la campagne.

Actualités

Comme souvent sur la dernière page l'écho de nos initiatives et projets pour la fin 2023. Présence politique et culturelle importante alors que Mohamed VI avec ses nombreux partisans en France voudrait imposer à notre pays de reconnaître l'occupation du Sahara occidental.

Une belle AG à Gonfreville, des réunions régulières et un travail assidu de contact avec nos adhérents, de préparation des missions. Trois soirées de découverte du Sahara occidental ont été animées par Claude Mangin dans le grand Est, à Nancy, Strasbourg, et Sélestat au mois de mai.

Les liens avec les autres associations européennes sont également importants et nous permettent de mieux organiser conférences ou parrainage des prisonniers. Important aussi les liens étroits entretenus avec les Sahraouis installés en France, plus nombreux, plus jeunes et bien engagés aux côtés des campements ou des militants du Sahara occupé.

Une photo choisie parmi d'autres qui illustrent ces engagements. Celui de Claude Mangin Asfari en particulier toujours sur les routes se rapprochant par la pensée et l'action de son mari, Naâma, prisonnier, à défaut d'être autorisée à le retrouver dans sa prison marocaine.



Claude est invitée en mai en Algérie par l'Union des Femmes Algériennes. Elle est intervenue à Sétif, Tlemcen, Tipaza et Alger aux côtés des militantes de l'UNFA. Une décoration lui a même été remise à Sétif.

Amis lecteurs et adhérents, nous avons besoin de votre soutien ! Si vous n'avez pas encore adhéré et pris l'abonnement cette année 2023, il est encore temps avec la feuille adhésion jointe au journal.

SITES : www.association-des-amis-de-la-rasd.org et www.sahara-info.org

Pour être informé des derniers développements concernant les prisonniers sahraouis, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site :

www.ecrirepourlesliberer.com

Facebook :
Amis de la République Sahraouie



Décès de Michèle Joly

L'engagement de Michèle en faveur des prisonniers politiques sahraouis nous invite à donner la parole à leur association qui exprimera le mieux nos condoléances et notre tristesse à tous. La rédaction du Sahara info.

« C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de notre fidèle amie la défenseuse française des droits de l'homme et membre de l'Association des Amis de la République Arabie Sahraouie Démocratique, AARASD, militante en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, Madame Michèle Joly.

En ces moments difficiles nous tenons au sein de la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) à faire part de nos plus sincères condoléances que nous partageons avec toute sa famille, proches, compatriotes et ses ami-e-s au sein de l'AARASD.

Madame Michèle Joly est une personne qui a consacré sa vie non seulement au soutien et à la solidarité avec le peuple sahraoui mais aussi pour la libération des prisonniers politiques sahraouis incarcérés injustement dans les prisons marocaines.

Même si notre tristesse est immense à l'annonce de la disparition de Madame Michèle Joly, nous continuerons à penser à elle avec une grande émotion. Tous les bons moments que nous avons passés ensemble, les discussions sans fin et les expériences partagées, resteront gravés dans notre mémoire comme de purs instants d'amitié et de lutte.

Nous sommes là pour continuer ce chemin de lutte avec l'AARASD, avec l'amitié comme ligne directrice. Que dieu la bénisse dans son paradis ».

La ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, lundi 26 juin El Aaiun occupée / Sahara occidental



Michèle Joly aux côtés d'une militante sahraouie présente à la fête des associations sahraouies d'Ile-de-France ce 11 mars 2023 dans une salle municipale des Mureaux. Sans doute sa dernière sortie solidaire parmi ses amies et amis.

Sahara info n°192 - Juin/Septembre 2023

Rédaction : Alban Bruneau, Philippe Bouyssou, Jacqueline Fontaine, Nicole Gasnier, Pascal Larue Claude Mangin, Naama, Ahmed, Sidemahmed, Régine Villemont, Mohamed Ali Zerouali.

Mise en page : Mélyny Fourmy

Photos : Jacqueline Fontaine, Philippe Grangeaud, Serge Leuret, Claude Mangin, Ahmed Sidemahmed, Ariane Vuiagniaux, Mohamed Ali Zerouali.

Pour tout contact et soutien aux Sahraouis :
Association des Amis de la RASD/France
bur.aarasd@wanadoo.fr